

L'EAU dans tous ses ÉTATS

ZOOM SUR LE GRAND ET LE PETIT CYCLE DE L'EAU



L'eau suit un cycle sans fin dont le volume d'eau est resté stable depuis son apparition sur Terre. Elle couvre les 3/4 de la planète et circule en permanence entre la mer, le ciel et la terre à travers différentes étapes : l'évaporation, la condensation, les précipitations, le ruissellement et l'infiltration. C'est ce qu'on appelle le **cycle naturel de l'eau** (ou **grand cycle**).

Pour satisfaire ses besoins en eau, l'Homme a dû organiser un système, le **circuit domestique de l'eau**, que l'on appelle aussi « **le petit cycle de l'eau** ».

Ainsi, l'eau est captée dans le milieu naturel (soit dans le fleuve Orne ou dans les captages souterrains du syndicat), puis potabilisée, utilisée et collectée vers une station d'épuration avant de retourner vers le milieu naturel.



Le saviez-vous ?

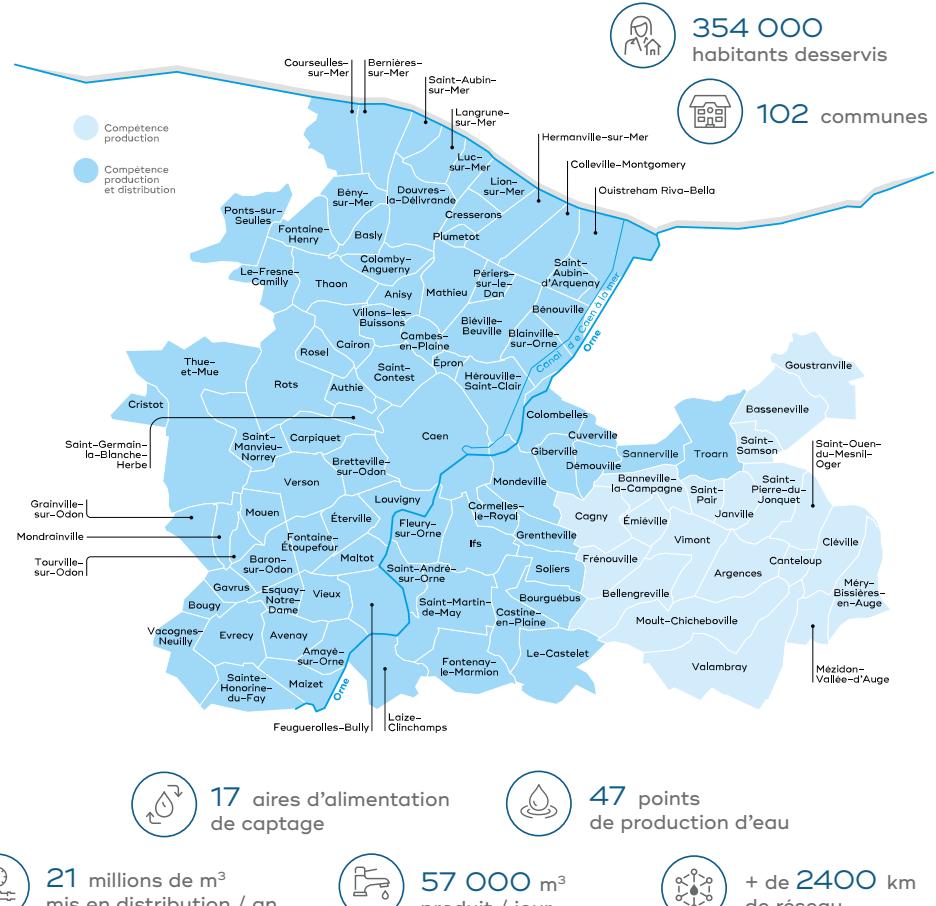
Sur Terre **97%** de l'eau est salée. Les 3% restant sont de l'eau douce dont les 2/3 sont sous forme de glace (calottes glaciaires, glaciers). Le reste (environ 1%) se trouve sous forme liquide (nappes phréatiques, lacs et rivières).



Un TERRITOIRE de 354 000 habitants

Eau du bassin caennais est un syndicat mixte regroupant 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Chaque jour, le syndicat oeuvre pour répondre aux besoins des habitants avec 2 objectifs majeurs :

- produire durablement une eau de qualité
- distribuer et promouvoir une eau saine



LE CYCLE TECHNIQUE & NATUREL DE L'EAU

Création graphique : Studio911 - Unik studio - JANVIER 2026



Les caniveaux

Un déchet jeté dans le caniveau ne sera jamais traité. Les **caniveaux collectent uniquement les eaux de pluie**, qui vont ensuite vers le fossé, la rivière et la mer.



L'eau est contrôlée

Tout au long de son parcours, l'eau est **contrôlée par l'ARS** (Agence Régionale de Santé) et les exploitants.

Pour plus d'information, consultez la plaquette « *Economisons l'eau* ».



Préserver la ressource en eau :

Eau du bassin caennais travaille avec les acteurs de son territoire pour **protéger les captages**, élaborer et mettre en œuvre des **programmes d'actions volontaires de préservation de la ressource en eau**.

Pour plus d'information, consultez la plaquette « *Agriculture et protection de la ressource en eau* ».



1

• POMPAGE DE L'EAU

Eau du Bassin Caennais capte l'eau dans l'Orne et dans les nappes souterraines de son territoire. 65% de l'eau est pompée dans la nappe phréatique.



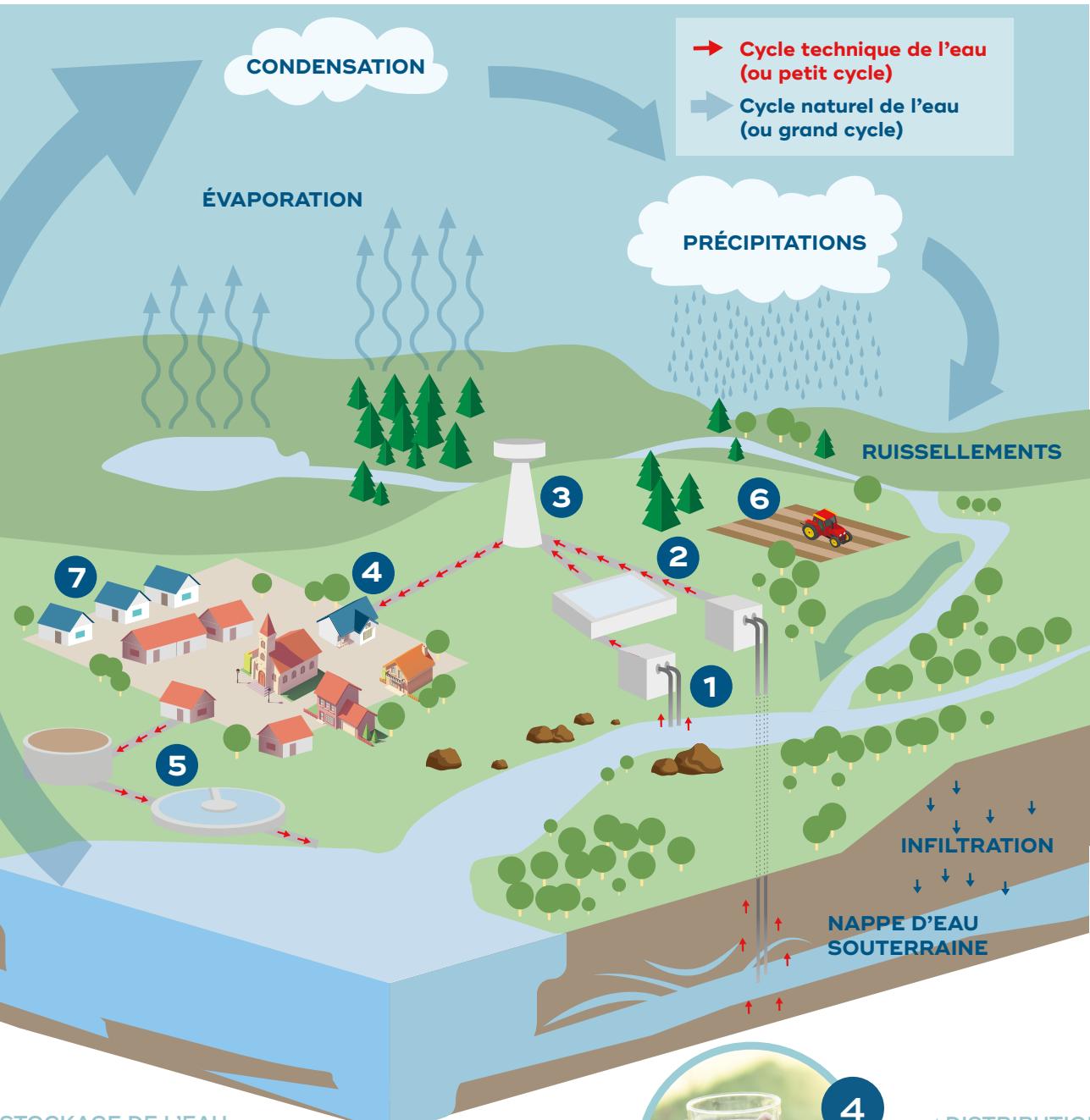
2

• TRAITEMENT DE L'EAU

L'eau pompée est propre mais elle n'est pas potable. Pour le devenir, l'eau doit être désinfectée soit par chloration (si elle provient d'une nappe souterraine) soit par une usine de potabilisation pour l'eau de surface (rivière, fleuve).



3



• STOCKAGE DE L'EAU

Avant d'être distribuée, l'eau est stockée dans les châteaux d'eau ou dans les réservoirs.



7

L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Lorsque les habitations sont éloignées du réseau d'assainissement collectif, les eaux domestiques sont traitées par des systèmes de traitements individuels.



6

• LES BOUES

Les boues de la station d'épuration sont des produits issus de la dépollution de l'eau, elles ont des propriétés fertilisantes valorisées en agriculture.



5

• TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Après son utilisation, l'eau devient une eau usée, elle est acheminée vers la station d'épuration par les égouts.

Suite à différents traitements biologiques, l'eau est rejetée dans le milieu naturel. À ce stade, elle n'est pas potable, mais est sans danger pour la nature. L'eau reprend ensuite le grand cycle naturel de l'eau.



4

• DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

L'eau arrive par gravité jusqu'au robinet des usagers, exploitations ou sites industriels grâce à la pression exercée selon le principe des vases communicants.